



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 4-2026

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/04/2026

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 16/04/2026 à 21h10 heures, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DALDOSSO Michel, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 09/04/2026

Date d'affichage de la liste de délibérations : 18/04/2026

Conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

*Présents :

Mesdames : PROVOST Marion, VEISSAIRE Atika, LAGRAULET Vivienne, GARDET Amandine, MASSON Eléonore

Messieurs : DALDOSSO Michel, DESSOLAS Charly, DUPOUX Florian, PERES Nicolas, BAYONNE Nicolas, REGINATO Alexandre.

*Absents/excusés ayant donné procuration:

Xxxx donne pouvoir à xxxx

*Excusés n'ayant pas donné procuration:

Secrétaire de séance : VEISSAIRE Atika

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Point des commissions.
- 3- Délibération : réélection d'un suppléant au conseil syndical.
- 4- Délibération : vote des taux d'imposition.
- 5- Délibération : vote du budget primitif 2026.
- 6- Délégués commissions des listes électorales.
- 7- Délégués à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).
- 8- Délibération : tarif de la salle des fêtes.
- 9- Organisation de la gestion de la salle des fêtes.
- 10- Projets 2026-2027.
- 11- Organisation cérémonie du 08 mai.
- 12- Site internet de la mairie.
- 13- Questions diverses.

La séance du conseil municipal est ouverte à 21h10

En préambule, M. le Maire demande aux conseillers quels sont les sujets qu'ils souhaiteraient voir abordés en questions diverse ou à l'occasion d'un prochain conseil.

Mme Vivienne Lagraulet: Quelle organisation pour le fleurissement du village? Que faire pour l'abri-bus dont l'état se dégrade?

Mme Amandine ~~Bayonne~~ ^{GARDET} questionne sur le devenir des chemin communaux actuellement inutilisés et parfois cultivés par les riverains. Faut-il les remettre en état ou au contraire les aliéner? Il est décidé de traiter de cette question dans un futur conseil.

M. Nicolas Bayonne rappelle l'urgence de l'entretien des routes communales.

Mme Éléonore Masson témoigne de l'incompréhension de certains parents d'élèves qui n'ont pas tous reçu les derniers mails concernant l'école. Il lui est conseillé de poser cette question au syndicat scolaire qui est l'auteur de ces communications.

Mme Marion Provost demande comment proposer un sujet à l'ordre du jour d'une réunion du conseil.

M. le Maire lui répond que plusieurs solutions existent: proposer le sujet en question diverse, travailler le sujet en commission puis demander à M. le Maire de le mettre à l'ordre du jour, proposer directement un sujet à M. le Maire ou à l'un des adjoints.

1. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 20-03-2026

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
11	11	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 01-04-2026 (SEANCE PRECEDENTE)

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
11	11	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Point des commissions.

M. le Maire interroge sur l'avancement des travaux au sein des groupes de travail. Trois groupes ont d'ores et déjà entamé leurs réflexions sur différents sujets : le groupe finances qui a préparé le budget, le groupe travaux ainsi que le groupe dédié à l'amélioration du cadre de vie.

4. Délibération : réélection d'un suppléant au conseil syndical.

Michel indique qu'Atika VEISSAIRE démissionne du bureau du syndicat du SMIS pour des raisons personnelles et professionnelles. Nicolas PERES est proposé pour lui succéder.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
11	11	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Délibération : vote des taux d'imposition.

Florian DUPOUX présente le tableau des finances publiques relatif aux taux d'imposition, en soulignant notamment les recettes générées, entre autres, par les pylônes électriques. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir les taux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation : 14.55 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 51.92 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 85.07 %

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
11	11	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Délibération : vote du budget primitif 2026.

Florian DUPOUX présente le budget en le détaillant paragraphe par paragraphe, offrant ainsi une vision d'ensemble de la section de fonctionnement. Il précise notamment que le service de restauration scolaire enregistre un déficit de 2000 euros, lié à une évolution des tarifs. Par ailleurs, les dépenses augmentent en raison de hausse des coûts de l'électricité, du carburant et de l'assurance multirisque. S'ajoutent également les frais liés à l'inauguration de l'école.

Il est également indiqué que les frais de ménage des vestiaires du stade de rugby sont refacturés à la communauté de communes. Un budget est également prévu pour l'entretien de nos chemins communaux.

Coté investissements, les travaux de l'école devraient se terminer d'ici l'été, l'ouverture des nouveaux locaux se fera donc à la rentrée de septembre. Nous pourrions donc appeler toutes les subventions d'ici la fin de l'année, ce qui nous permettra de rembourser une grosse partie du prêt à court terme.

Un autre projet, proposé par la précédente équipe municipale concerne la rénovation de l'aire de jeux (place Jean-Marie Dieudé) et l'évolution du terrain de tennis en terrain multi-activités. Des subventions (Caisse d'allocation familiale et région) sont déjà accordées pour ces projets; Toutefois la préfecture n'a pas encore répondu sur la demande de DETR et nous demandons de scinder le projet en deux tranches à effectuer sur deux années consécutives. La commission travaux propose de présenter le projet "aire de jeux" en 2026 et le projet "terrain multi-activités" en 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026.

TOTAL RECETTES FINANCIERES	314 615,08	0,00	314 615,08
TOTAL INVESTISSEMENT	548 728,08	10 500,00	559 228,08

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

7. Délégués commissions des listes électorales.

Cette commission a pour mission de mettre à jour la liste des électeurs avant chaque échéance électorale, elle est constituée de:

- ✓ un représentants titulaire et un représentant suppléant du conseil municipal
- ✓ Un délégué de l'administration titulaire et un délégué suppléant, désignés parmi les électeurs de la commune.
- ✓ Un délégué du tribunal désigné parmi les électeurs de la commune.

M. le Maire demande qui est candidat pour représenter la commune. Mme Vivienne Lagraulet est candidate pour être titulaire, M. Nicolas Peres est candidat suppléant.

Pour les postes de délégués de l'administration, M Le Maire propose de désigner M. Eric Aries au poste de titulaire et Mme Nathalie Pelegatta à celui de suppléante.

Enfin pour le poste de délégué du tribunal il propose de désigner M. Jean-Claude Darolles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette composition de la commission des listes électorale.

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

8. Délégués à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

Monsieur le Maire présente le rôle et le fonctionnement. Il précise que cette commission assure une mission de contrôle, notamment en veillant à la conformité des travaux réalisés par les administrés avec les déclarations déposées en mairie, ainsi qu'à la bonne transmission des déclarations d'achèvement des travaux.

Il précise au Conseil Municipal qu'il convient de proposer à la Direction des Finances Publiques du Gers (DFPG) en vue de la constitution des commissions communales des impôts directs 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants désignés parmi les contribuables de la commune. Il reviendra ensuite à la DFPG de nommer 6 titulaires et 6 suppléants pour constituer la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les contribuables suivants parmi lesquels le Directeur des Finances Publiques procédera à la désignation des membres de la CCID :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
ARIES Eric	SAHUGUETTE Raymonde
BAYONNE Nicolas	ARIES Marlène
DUPOUX Florian	GARDET Amandine
DESSOLAS Charly	DARIS Roger
CAUBET Bernard	GAYRAUD Thierry
DAROLLES Jean-Claude	MASSON Eléonore
PERES Nicolas	REGINATO Alexandre
FAJOLLES Jean-Marc	PROVOST Marion
GANTE Jean-Cyril	CHICHE Stéphane
AGUT Cédric	VEISSAIRE Atika
BARRE Caroline	CAUBET Isabelle
PRUES Anthony	MENDOUZE Christophe

Détail du vote

Votants 11	Pour 11	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

9. Délibération : tarif de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire Michel DALDOSSOS procède à la lecture des tarifs actuellement en vigueur. Le conseil municipal propose de retravailler ces tarifs afin de définir une grille plus cohérente, notamment en harmonisation avec celles des collectivités voisines.

En conséquence, le conseil décide d'ajourner cette délibération et demande que ce sujet soit travaillé en commission.

10. Organisation de la gestion de la salle des fêtes.

Plusieurs points relatifs à la gestion de la salle des fêtes sont abordés. VEISSAIRE Atika se porte volontaire pour en assurer la gestion, tout en soulignant la nécessité d'un second référent. MASSON Eléonore se propose pour seconder Atika dans cette mission.

Par ailleurs, Monsieur le Maire Michel DALDOSSO suggère la mise en place d'une indemnité au profit des personnes volontaires en charge de la gestion et de l'entretien de la salle. Le montant de cette indemnité sera fixé ultérieurement, en fonction notamment du nombre de réservations et de l'implication demandée par cette mission.

Enfin, Marion suggère la mise en place d'un tableau Excel partagé afin de faciliter la gestion et la visualisation du planning de la salle des fêtes.

11. Projets 2026-2027.

Ce sujet a été abordé au cour du débat sur le budget.

12. Organisation cérémonie du 08 mai.

Vivienne LAGRAULET est chargée de commander les fleurs et d'en assurer la récupération le 7 mai en vue de la cérémonie. La directrice de l'école de Frégouville propose à nouveau que les élèves procèdent à la lecture de la lettre du ministre. Cette initiative, qui avait rencontré un vif succès auprès des administrés lors de la cérémonie du 11 novembre est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

La commission communication et vie du village est chargée de l'organisation de cette cérémonie.

13. Site internet de la mairie.

MASSON Eléonore et PROVOST Marion ont entamé le travail de mise à jour du site internet. Celui-ci est en cours et elles reviendront vers le conseil pour présenter les avancées.

14. Questions diverses :

Monsieur le Maire indique avoir pris des renseignements auprès du Département concernant l'installation d'un radar pédagogique. M. Salomon, des services de l'équipement, viendra rapidement présenter ce que ce service peut mettre en place.

Il informe que l'école privée du Clos Fleurie sollicite une subvention communale pour les élèves de Fregouville scolarisé chez elle. Il précise que cette participation n'est pas obligatoire.

Il reprend la proposition des commissions d'organiser une journée communale dédiée à divers travaux à Frégouville (nettoyage des abords de la mairie, de l'école, du cimetière et de la salle des fêtes). Cette journée est fixée au 16 mai et sera principalement l'occasion de procéder à la plantation de fleurs sur l'axe principal menant au village.

Par ailleurs, les membres de la commission travaux organiserons un "commando nids de poules" sur les routes communales dès que la météo sera favorable.

Il est également évoqué la date du 6 juin pour la célébration traditionnelle des Maillades.

Séance Levé à 23h50

Liste des délibérations prises lors de la séance du 16/04/2026

- 1- Délibération : réélection d'un suppléant au conseil syndical.
- 2- Délibération : vote des taux d'imposition.
- 3- Délibération : vote du budget primitif 2026.
- 4- Délégués à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

DALDOSSOS Michel

Signature



VEISSAIRE Atika, secrétaire de séance et
signature

